

PÉRISCOPE

Gardez l'œil sur l'état de santé

BULLETIN D'INFORMATION EN SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

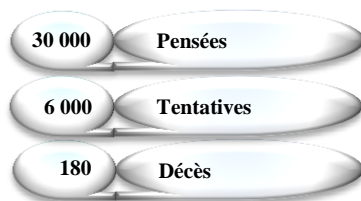
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

NUMÉRO 49 – Octobre 2014 ISSN 1927-8934

TENTATIVES DE SUICIDE : une population souffrante à soutenir

LA MORTALITÉ PAR SUICIDE DIMINUE

Depuis les années 2000, le nombre de décès par suicide en Montérégie a diminué. En 2008-2010, le taux de mortalité par suicide atteint 13 pour 100 000 personnes, un taux significativement plus faible que la valeur québécoise (15). Par contre, chaque année, en Montérégie, les :



représentent un coût social et économique important.

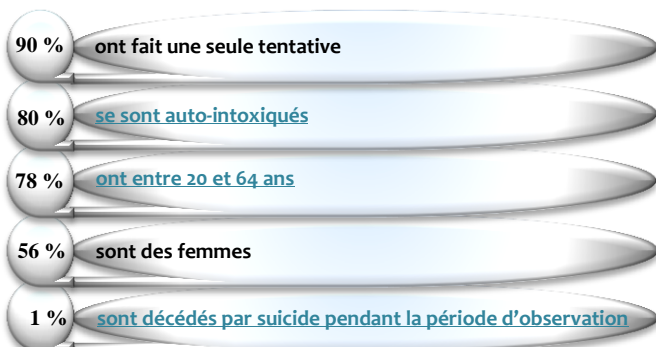
LE SUICIDE N'EST PAS UNE OPTION

Le Québec s'est doté du Guide des bonnes pratiques en prévention du suicide qui insiste, entre autres choses, sur les tentatives de suicide antérieures comme facteurs de risque de mortalité. Le guide propose le suivi de courte durée, la référence vers les services appropriés, le suivi étroit et l'accompagnement à l'urgence hospitalière comme moyens d'actions préventives. Plus près de nous, en Montérégie, les réseaux sentinelles et le développement des compétences ont aussi été priorités. Enfin, la littérature scientifique attire aussi l'attention sur trois éléments importants :

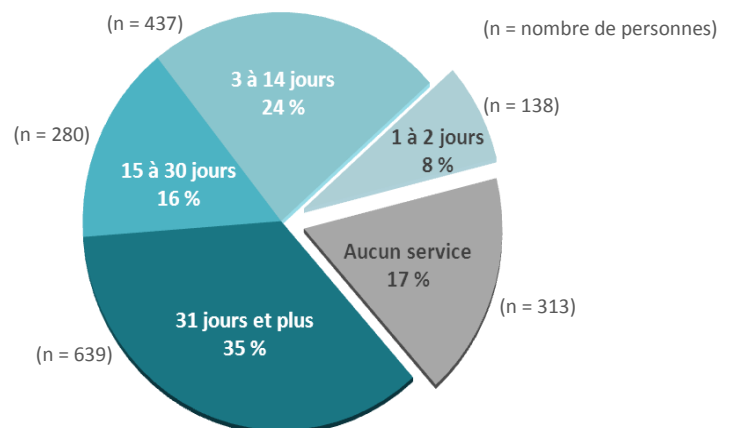
- 1) Les personnes qui décèdent ont un profil différent de celles qui font une tentative;
- 2) Les décès se produisent majoritairement à la première tentative;
- 3) L'absence de contact avant et après l'hospitalisation.

UNE PERSONNE SUR SIX EST SANS SUIVI APRÈS UNE TENTATIVE DE SUICIDE

Afin d'améliorer les pratiques préventives, une banque de données jumelées a permis de suivre, sur une période de trois ans, la trajectoire de soins de 1 807 Montérégiens hospitalisés suite à une tentative de suicide. Les résultats soulignent que :



Décal pour l'obtention du premier service en santé mentale suite à une hospitalisation pour tentative de suicide Montérégie, 2006-2007 à 2008-2009



Source : Banque jumelée (RAMQ [services médicaux], I-CLSC, MED-ÉCHO), 2006-2007 à 2008-2009
Production : Équipes Surveillance de l'état de santé de la population et Appréciation de la performance, DSP et DPPC Montérégie, septembre 2014

Aussi, les personnes défavorisées socialement sont proportionnellement plus nombreuses à être hospitalisées pour tentative de suicide. Suite à leur hospitalisation, seulement 8 % ont reçu un suivi médical dans les 48 heures tel que préconisé par le guide, 24 % entre 3 et 14 jours et 50 % après plus de 15 jours après l'hospitalisation (voir figure).

Enfin, 313 personnes (17 %) n'ont reçu aucun service médical suite à leur hospitalisation

AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE

Les résultats de l'analyse concordent avec la littérature. Une majorité de personnes ayant fait une tentative de suicide ne décèdent pas par suicide. Elles ne bénéficient pas du suivi médical requis. Ces résultats nous rappellent que la mauvaise santé mentale et les troubles mentaux constituent à la fois une cause et une conséquence des inégalités sociales. Ils sont le reflet de la défavorisation et y contribuent. Le cadre de référence en santé mentale des populations nous invite à être attentif au parcours de vie et au suivi suite à l'hospitalisation, les survivants ayant à affronter la stigmatisation, à accomplir le délicat processus de réinsertion dans la communauté et à retrouver leurs rôles dans la société.

À RETENIR

- ☑ Les personnes défavorisées socialement sont proportionnellement plus nombreuses à être hospitalisées pour une tentative de suicide.
- ☑ Suite à une tentative, une personne hospitalisée sur six n'a aucun suivi médical.
- ☑ 80 % des personnes se sont auto-intoxiqués.

Pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales et à condition d'en mentionner la source, ce document peut être reproduit ou téléchargé : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>
Citation suggérée : Richard, Mario et Ste-Marie, Robert. « Tentatives de suicide : une population souffrante à soutenir », PÉRISCOPE : n° 49, octobre 2014, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population.

Rédaction : Mario Richard, Robert Ste-Marie
Coordonnateur : Aimé Lebeau
Direction : Dr Jean Rodrigue



Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Québec
Direction de santé publique